


Mieux connaître

LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS

Objectif

Faire découvrir aux élèves les caractéristiques du BTP et les métiers qui y sont rattachés

Matériel nécessaire

- Les métiers du bâtiment et des travaux publics - édition 2009 (collection parcours)
- L'insertion des jeunes - édition 2009 (partenariat Onisep/Alternatives économiques, en dotation gratuite pour les établissements scolaires)
- Les fiches métiers sur le site  **onisep**
- Les métiers du bâtiment - édition 2009 (collection zoom sur les métiers, en dotation gratuite pour les établissements scolaires)
- Ordinateurs avec une connexion internet
- Paper board

Activités


- Questionnaire d'exploration
- Correspondance entre les métiers et les activités
- Rédaction d'une fiche métier

Déroulement

Phase 1 (50mn) : exploration des représentations

L'élève répond au questionnaire, spontanément, à partir de ses propres connaissances sur le BTP. Le questionnaire est corrigé en classe (voir pages 3, 7 et 8).

Phase 2 (50mn) : qui fait quoi ?

Dans cet exercice, l'élève doit chercher à identifier les activités principales des professionnel(le)s du BTP (voir pages 4 et 9). Le travail pourra s'effectuer à partir des fiches métiers proposées sur le site  **onisep**

Phase 3 (50mn) : rédiger une fiche métier

Répartis en 3 groupes, les élèves choisissent l'un des 3 métiers proposés dans l'exercice.

Chaque groupe rédige une fiche métier sur une grande feuille de paper bord en répondant aux 7 questions (voir pages 5, 6, 10, 11 et 12).

Ensuite, chaque groupe affiche la grande feuille de paper bord sur le mur et présente à l'oral le métier choisi aux 2 autres groupes.

Supports fournis

- **Annexes élèves :**
 - un questionnaire vrai/faux ;
 - un tableau " qui fait quoi ? " ;
 - un tableau " 7 questions à se poser pour découvrir un métier "
- **Annexes professeur :** corrections des 3 annexes élèves

Productions élèves

Questionnaire, exercice, élaboration d'une fiche métier

Pour aller plus loin

Approfondir les connaissances des élèves sur le BTP, en travaillant sur les témoignages filmés et écrits des femmes proposés dans ce dossier.

Nom : Prénom :

Questionnaire vrai/faux sur le bâtiment et les travaux publics

Répondre par vrai ou faux aux propositions suivantes.


Les métiers comme les niveaux de qualification se déclinent au masculin et au féminin.

Proposition	Réponse	Correction
1. Le sigle BTP signifie biologie et travaux pratiques.		
2. Les travaux publics concernent la construction des routes, des ponts, des aéroports, ou encore des réseaux d'eau et d'électricité.		
3. Les professionnel(le)s du bâtiment assurent la construction, la rénovation et l'entretien des commerces uniquement.		
4. Le secteur du BTP est un secteur qui n'embauche pas ou peu.		
5. Le bac pro travaux publics se prépare en 3 ans après la classe de 3 ^e .		
6. L'intérêt croissant pour le développement durable et les économies d'énergie devrait générer de nouveaux emplois, et de nouvelles façons d'exercer les métiers du BTP.		
7. Le gros œuvre consiste à mettre en place le squelette du bâtiment : les fondations, les murs porteurs, les poutres, les charpentes, les planchers...		
8. Le second œuvre consiste à construire la toiture et les vitres, installer l'électricité et la plomberie ou poser la peinture, le carrelage et les plaques de plâtre...		
9. Les métiers du BTP offrent aux jeunes peu de perspectives d'emploi et d'évolution.		
10. Le CAP staffeur ornemaniste est un diplôme qui prépare à un métier précis.		
11. Les métiers du BTP sont uniquement des métiers manuels.		
12. Dans tous les métiers du BTP, on travaille sur des chantiers.		
13. Le BTS études et économie de la construction est un diplôme qui prépare à travailler uniquement dans le secteur du bâtiment.		
14. Les femmes peuvent être ingénieures ou chefs de chantier.		
15. Les métiers du BTP s'apprennent uniquement en alternance.		
16. Terrasser un terrain pour y construire des lignes pour le TGV est du ressort des travaux publics.		
17. Poser un toit végétal permet d'améliorer l'isolation d'un bâtiment.		
18. Un(e) ingénieur/e en génie civil a effectué 5 ans d'études après l'obtention du bac.		
19. La profession de canalisateur est accessible aux femmes.		
20. Il est conseillé de parler une langue vivante étrangère pour travailler dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.		
21. Les métiers de géomètre-topographe, constructeur/trice en ouvrages d'art et charpentier/ère métallique concernent les travaux publics.		
22. Pour travailler dans le secteur du BTP, il faut aimer le travail en équipe et la vie au grand air.		
23. Pour travailler dans les travaux publics, il faut être habile de ses mains, les connaissances scolaires sont secondaires.		
24. Un(e) apprenti(e) est un(e) salarié(e) qui prépare un diplôme et qui travaille pour un employeur.		
25. En 2007, une femme pour 10 salariés en moyenne travaillait dans le secteur du bâtiment.		
26. Un(e) grutier/ère travaille aussi bien pour le secteur du bâtiment que pour celui des travaux publics.		
27. Les métiers de maçon/ne, couvreur/euse et serrurier/ère-métallier/ère sont classés dans le secteur des travaux publics.		

Nom : Prénom :

Qui fait quoi ?

Dans ce tableau, il y a une colonne avec des noms de métiers et une colonne avec l'activité principale d'un(e) professionnel(le). Noter à droite de la description de l'activité dans la colonne vide, la lettre qui correspond au nom du métier choisi.


Pour s'aider, se connecter sur  : à partir de la page d'accueil, explorer ces métiers dans la rubrique « Je recherche un métier ».

Les métiers comme les niveaux de qualification se déclinent au masculin et au féminin.

A Monteur/euse en installations thermiques	1. Sur un chantier, je monte des éléments en métal qui serviront de support aux couvertures de tous types de constructions : immeubles, bâtiments industriels ou aménagement urbain...	
B Constructeur/trice en ouvrages d'art	2. Je pose de l'isolation thermique sous un toit ou fixe des tuiles et des ardoises. J'installe des capteurs solaires sur les rampants des toits des immeubles collectifs ou des maisons individuelles.	
C Technicien/ne d'études, métrés, devis	3. Je peux piloter une grue pour le levage et la manutention des matériaux de construction d'un immeuble ou un compacteur pour tasser le bitume qui vient d'être déposé sur une autoroute.	
D Solier/ère-moquettiste	4. Je protège de l'eau les ouvrages d'art et les bâtiments : tunnels, tabliers de pont, parkings, balcons, terrasses... Je pose et fixe les matériaux isolants les plus adaptés : laine minérale, verre cellulaire avec colle...	
E Monteur/euse de lignes caténaïres	5. J'installe et entretiens des chaudières, des climatiseurs, des ventilateurs, des radiateurs et des équipements de régulation. J'ai un bon niveau technique qui me permet de m'adapter aux évolutions des énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie...).	
F Etancheur/euse	6. Je fabrique une pièce métallique comme une rampe d'escalier, une porte ou une passerelle. Je procède au montage définitif des éléments sur le chantier. Je peux aussi débloquer ou changer des serrures, poser et réparer des rideaux roulants.	
G Conducteur/trice de travaux	7. Je pose des revêtements de sols souples (textiles, plastiques, parquets flottants...) selon les techniques adaptées. Je prépare les supports, découpe et prépare les revêtements et les pose sur les supports.	
H Géomètre-topographe	8. J'interviens à chaque étape d'une construction : préparation, organisation et clôture du chantier ou d'une partie de celui-ci. Sous la responsabilité d'un(e) conducteur/trice de travaux, je dirige les équipes, planifie, coordonne et contrôle les travaux.	
I Couvreur/euse	9. Je pose des tuyaux au fond d'une tranchée, les raccorde et contrôle l'installation. Ils serviront pour la distribution d'eau ou la collecte des eaux pluviales... Je remets la chaussée en état.	
J Serrurier/ère - métallier/ère	10. Je suis responsable de l'exécution des travaux d'un ou plusieurs chantiers du bâtiment et des travaux publics. Je dirige et organise un chantier. Je compose les équipes dirigées par le chef de chantier. Je surveille l'avancement des travaux. J'achète et répartit les matériaux, rédige les rapports et dialogue avec les ingénieurs/es et les riverains du chantier.	
K Canalisateur/trice	11. Je participe à tout ou partie des travaux de construction des voies piétonnes ou cyclables, trottoirs, places, aires de jeux, réseaux enterrés (eau, gaz, téléphone). Quels travaux ? Signalisation, pose de pavés, de réseaux, petite maçonnerie, conduite d'engins.	
L Constructeur/trice en voirie et réseaux divers	12. Je fabrique un moule dans lequel le béton sera coulé. Je le consolide en posant des armatures métalliques. Je coule le béton dans le moule. Je décoffre la pièce sans abîmer le béton. Elle sera ensuite intégrée dans la construction de grands ouvrages (ponts, tunnels, barrages, bâtiments industriels, centrales nucléaires, fondations spéciales...).	
M Chef de chantier	13. Avant les travaux, je procède à des relevés de terrain avec le théodolite. Ensuite, j'établis des plans et des cartes sur ordinateur, qui seront utilisés pour l'aménagement d'un quartier ou pour délimiter les limites d'une propriété par exemple.	
N Charpentier/ère en structures métalliques	14. Je participe à la réalisation des travaux d'installation des caténaïres. Un caténaire est un ensemble de câbles électriques qui permet le déplacement des trains électriques et des tramways.	
O Conducteur/trice d'engins	15. J'évalue le prix de revient d'une construction ou de sa rénovation. Pour cela, je calcule le coût des matériaux, du matériel et celui de la main-d'œuvre. J'ai un rôle clé dans la mise au point des systèmes de construction préservant l'environnement (économies d'eau et d'énergie).	

Nom : Prénom :

7 questions à se poser pour découvrir un métier

Répondre aux questions suivantes en se connectant sur  onisep à partir de la fiche métier choisie.

Les métiers comme les niveaux de qualification se déclinent au masculin et au féminin.

Intitulé du métier choisi :

Synonymes :

1. Quelles sont les activités professionnelles liées à l'exercice de ce métier ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2. Quelles sont les conditions de travail ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Avec qui est-on amené à travailler ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. Quelles sont les qualités requises ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

7 questions à se poser pour découvrir un métier (suite)

Répondre aux questions suivantes en se connectant sur  à partir de la fiche métier choisie.

Intitulé du métier choisi :

Synonymes :

5. Comment peut-on évoluer dans ce métier ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

6. Est-il facile de trouver un emploi ? Argumentez votre réponse.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

7. Quelles formations peut-on suivre ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Questionnaire vrai/faux sur le bâtiment et les travaux publics

Consigne élèves :

Répondre par vrai ou faux aux propositions suivantes

Les métiers comme les niveaux de qualification se déclinent au masculin et au féminin.

Correction du questionnaire vrai/faux donné aux élèves


Proposition	Correction
1. Le sigle BTP signifie biologie et travaux pratiques.	F
2. Les travaux publics concernent la construction des routes, des ponts, des aéroports, ou encore des réseaux d'eau et d'électricité.	V
3. Les professionnel(le)s du bâtiment assurent la construction, la rénovation et l'entretien des commerces uniquement.	F
4. Le secteur du BTP est un secteur qui n'embauche pas ou peu.	F
5. Le bac pro travaux publics se prépare en 3 ans après la classe de 3 ^e .	V
6. L'intérêt croissant pour le développement durable et les économies d'énergie devrait générer de nouveaux emplois et de nouvelles façons d'exercer les métiers du BTP.	V
7. Le gros œuvre consiste à mettre en place le squelette du bâtiment : les fondations, les murs porteurs, les poutres, les charpentes, les planchers...	V
8. Le second œuvre consiste à construire la toiture et les vitres, installer l'électricité et la plomberie ou poser la peinture, le carrelage et les plaques de plâtre...	V
9. Les métiers du BTP offrent aux jeunes peu de perspectives d'emploi et d'évolution.	F
10. Le CAP staffeur ornemaniste est un diplôme qui prépare à un métier précis.	V
11. Les métiers du BTP sont uniquement des métiers manuels.	F
12. Dans tous les métiers du BTP, on travaille sur des chantiers.	F
13. Le BTS études et économie de la construction est un diplôme qui prépare à travailler uniquement dans le secteur du bâtiment.	F
14. Les femmes peuvent être ingénieures ou chefs de chantier.	V
15. Les métiers du BTP s'apprennent uniquement en alternance.	F
16. Terrasser un terrain pour y construire des lignes pour le TGV est du ressort des travaux publics.	V
17. Poser un toit végétal permet d'améliorer l'isolation d'un bâtiment.	V
18. Un(e) ingénieur/e a effectué 5 ans d'études après l'obtention du bac.	V
19. La profession de canalisateur/trice est accessible aux femmes.	V
20. Il est conseillé de parler une langue vivante étrangère pour travailler dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.	V
21. Les métiers de géomètre-topographe, constructeur/trice en ouvrages d'art et charpentier/ère métallique concernent les travaux publics.	V
22. Pour travailler dans le secteur du BTP, il faut aimer le travail en équipe et la vie au grand air.	V
23. Pour travailler dans les travaux publics, il faut être habile de ses mains, les connaissances scolaires sont secondaires.	F
24. Un(e) apprenti(e) est un(e) salarié(e) qui prépare un diplôme et qui travaille pour un employeur.	V
25. En 2007, une femme pour 10 salariés en moyenne travaillait dans le secteur du bâtiment.	V
26. Un(e) grutier/ère travaille aussi bien pour le secteur du bâtiment que pour celui des travaux publics.	V
27. Les métiers de maçon/ne, couvreur/euse et serrurier/ère-métallier/ère sont classés dans le secteur des travaux publics.	F

Propositions exactes détaillées

1. Le sigle BTP signifie bâtiment et travaux publics.
2. Les travaux publics concernent la construction des routes, des ponts, des aéroports, des réseaux d'eau et d'électricité mais aussi des tunnels, des voies ferrées et navigables, des barrages, des éoliennes, des stades...
3. Les professionnel(le)s du bâtiment assurent la construction, la rénovation et l'entretien de tous les bâtiments : logements collectifs, individuels, locaux commerciaux et industriels, édifices publics, centres de loisirs...
4. Le secteur du BTP est un secteur qui embauche à tous les niveaux de qualification en France et à l'international.
5. A la suite de la réforme de la voie professionnelle, le bac pro se prépare maintenant en 3 ans après la classe de 3^e.
6. L'intérêt croissant pour le développement durable et les économies d'énergie devrait générer de nouveaux emplois, et de nouvelles façons d'exercer les métiers du BTP.
7. Le gros œuvre consiste à mettre en place le squelette du bâtiment : les fondations, les murs porteurs, les poutres, les charpentes, les planchers... Il concourt à la solidité et à la stabilité de l'édifice.
8. Le second œuvre renvoie à la finition du bâtiment : construire la toiture et les vitres ; installer l'électricité, le chauffage et la plomberie ; poser la peinture et le carrelage.
9. Les métiers du BTP offrent aux jeunes des perspectives d'emploi et d'évolution. Pour les ouvrier(ère)s non qualifié(e)s du gros œuvre et des travaux publics, leur accès à l'emploi passe par l'apprentissage. Les jeunes professionnel(le)s des travaux publics ne représentent que 7% de la profession et ont le plus souvent un diplôme. (Alternatives économiques : l'insertion des jeunes - page 68 - janvier 2009)
10. Le CAP est un diplôme qui prépare à un métier précis : carreleur/euse mosaïste, constructeur/trice de routes, installateur/trice thermique, plâtrier/ère-plaquiste, peintre-applicateur/trice de revêtements, staffeur/euse ornementaliste...
11. Les métiers du BTP ne sont pas tous des métiers manuels : mètreur/euse, chargé/e d'affaires, technicien/ne d'études, ingénieur/e méthodes, conducteur/trice de travaux, comptable, secrétaire, technico-commercial/e en font également partie.
12. Selon les métiers du BTP, on travaillera sur des chantiers ou dans des bureaux.
13. Le BTS études et économie de la construction est un diplôme qui prépare à travailler dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.
14. Les femmes ont accès à tous les métiers du BTP.
15. Les métiers du BTP s'apprennent aussi bien en établissements scolaires qu'en centres de formation d'apprentis ou centres de formation continue.
16. Terrasser un terrain pour y construire des lignes pour le TGV est du ressort des travaux publics. Pour la construction d'une maison, c'est du ressort du bâtiment.
17. Poser un toit végétal permet d'améliorer l'isolation d'un bâtiment.
18. Après l'obtention du bac, le ou la futur(e) ingénieur/e est admis(e) dans une classe préparatoire aux grandes écoles pendant 2 ans. Il ou elle passe ensuite un concours pour intégrer une école d'ingénieurs afin d'y suivre un cycle d'études de 3 ans.
19. La profession de canalisateur/trice est accessible aux femmes, ainsi que tous les autres métiers du secteur du BTP.
20. Il est conseillé de parler une langue vivante étrangère pour travailler dans le secteur du BTP ainsi que dans la plupart des autres secteurs d'activités professionnelles.
21. Les métiers de géomètre-topographe, constructeur/trice en ouvrages d'art et charpentier/ère métallique concernent les travaux publics.
22. Pour travailler dans le secteur du BTP, il faut aimer le travail en équipe et la vie au grand air.
23. Pour travailler dans les travaux publics, certains métiers ne requièrent pas d'habileté manuelle, les connaissances scolaires sont très utiles (ex : mètreur/euse).
24. Le ou la futur(e) apprenti(e) signe un contrat d'apprentissage avec l'employeur qu'il ou elle a lui(elle)-même trouvé. Il ou elle apprend un métier sur le terrain et prépare le diplôme correspondant. Pour cela, il ou elle est inscrit(e) au CFA (centre de formation d'apprentis).
25. En 2007, une femme pour 10 salariés en moyenne travaillait dans le secteur du bâtiment.
26. Un(e) grutier/ère travaille aussi bien pour le secteur du bâtiment que pour celui des travaux publics.
27. Les métiers de maçon/ne, couvreur/euse et serrurier/ère-métallier/ère sont classés dans le secteur du bâtiment. Le métier de maçon/ne fait aussi partie des métiers des travaux publics.

Qui fait quoi ?

Dans ce tableau, il y a une colonne avec des noms de métiers et une colonne avec l'activité principale d'un(e) professionnel(le). Noter à droite de la description de l'activité dans la colonne vide, la lettre qui correspond au nom du métier choisi.

Pour s'aider, se connecter sur  : à partir de la page d'accueil, explorer ces métiers dans la rubrique « Je recherche un métier ».


Les métiers comme les niveaux de qualification se déclinent au masculin et au féminin.

A Monteur/euse en installations thermiques	1. Sur un chantier, je monte des éléments en métal qui serviront de support aux couvertures de tous types de constructions : immeubles, bâtiments industriels ou aménagement urbain...	N
B Constructeur/trice en ouvrages d'art	2. Je pose de l'isolation thermique sous un toit ou fixe des tuiles et des ardoises. J'installe des capteurs solaires sur les rampants des toits des immeubles collectifs ou des maisons individuelles.	I
C Technicien/ne d'études, métrés, devis	3. Je peux piloter une grue pour le levage et la manutention des matériaux de construction d'un immeuble ou un compacteur pour tasser le bitume qui vient d'être déposé sur une autoroute.	O
D Solier/ère-moquettiste	4. Je protège de l'eau les ouvrages d'art et les bâtiments : tunnels, tabliers de pont, parkings, balcons, terrasses... Je pose et fixe les matériaux isolants les plus adaptés : laine minérale, verre cellulaire avec colle...	F
E Monteur/euse de lignes caténaies	5. J'installe et entretiens des chaudières, des climatiseurs, des ventilateurs, des radiateurs et des équipements de régulation. J'ai un bon niveau technique qui me permet de m'adapter aux évolutions des énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie...).	A
F Etancheur/euse	6. Je fabrique une pièce métallique comme une rampe d'escalier, une porte ou une passerelle. Je procède au montage définitif des éléments sur le chantier. Je peux aussi débloquer ou changer des serrures, poser et réparer des rideaux roulants.	J
G Conducteur/trice de travaux	7. Je pose des revêtements de sols souples (textiles, plastiques, parquets flottants...) selon les techniques adaptées. Je prépare les supports, découpe et prépare les revêtements et les pose sur les supports.	D
H Géomètre-topographe	8. J'interviens à chaque étape d'une construction : préparation, organisation et clôture du chantier ou d'une partie de celui-ci. Sous la responsabilité d'un(e) conducteur/trice de travaux, je dirige les équipes, planifie, coordonne et contrôle les travaux.	M
I Couvreur/euse	9. Je pose des tuyaux au fond d'une tranchée, les raccorde et contrôle l'installation. Ils serviront pour la distribution d'eau ou la collecte des eaux pluviales... Je remets la chaussée en état.	K
J Serrurier/ère - métallier/ère	10. Je suis responsable de l'exécution des travaux d'un ou plusieurs chantiers du bâtiment et des travaux publics. Je dirige et organise un chantier. Je compose les équipes dirigées par le chef de chantier. Je surveille l'avancement des travaux. J'achète et répartit les matériaux, rédige les rapports et dialogue avec les ingénieurs/es et les riverains du chantier.	G
K Canalisateur/trice	11. Je participe à tout ou partie des travaux de construction des voies piétonnes ou cyclables, trottoirs, places, aires de jeux, réseaux enterrés (eau, gaz, téléphone). Quels travaux ? Signalisation, pose de pavés, de réseaux, petite maçonnerie, conduite d'engins.	L
L Constructeur/trice en voirie et réseaux divers	12. Je fabrique un moule dans lequel le béton sera coulé. Je le consolide en posant des armatures métalliques. Je coule le béton dans le moule. Je décoffre la pièce sans abîmer le béton. Elle sera ensuite intégrée dans la construction de grands ouvrages (ponts, tunnels, barrages, bâtiments industriels, centrales nucléaires, fondations spéciales...).	B
M Chef de chantier	13. Avant les travaux, je procède à des relevés de terrain avec le théodolite. Ensuite, j'établis des plans et des cartes sur ordinateur, qui seront utilisés pour l'aménagement d'un quartier ou pour délimiter les limites d'une propriété par exemple.	H
N Charpentier/ère en structures métalliques	14. Je participe à la réalisation des travaux d'installation des caténaies. Un caténaire est un ensemble de câbles électriques qui permet le déplacement des trains électriques et des tramways.	E
O Conducteur/trice d'engins	15. J'évalue le prix de revient d'une construction ou de sa rénovation. Pour cela, je calcule le coût des matériaux, du matériel et celui de la main-d'œuvre. J'ai un rôle clé dans la mise au point des systèmes de construction préservant l'environnement (économies d'eau et d'énergie).	C

7 questions à se poser pour découvrir un métier

Consigne élèves :

Répartir les élèves en 3 groupes. Chaque groupe choisit 1 des 3 métiers suivants : façadier/ère, conducteur/trice de travaux, ingénieur/e du BTP.

Distribuer le document élève « 7 questions à se poser pour découvrir un métier » à chaque groupe. Les élèves répondent aux 7 questions. Pour les aider, ils (elles) consultent les fiches métiers sur le site 

Choisir un(e) rédacteur(trice) par groupe qui écrira les réponses soit sur le document élève soit sur une grande feuille de paper board. Choisir un(e) rapporteur(e) par groupe.

Chaque rapporteur(e) présente à l'oral le métier exploré aux 2 autres groupes.

Les métiers comme les niveaux de qualification se déclinent au masculin et au féminin.

1 Intitulé du métier : **façadier/ère** Synonyme : enduiseur/euse

1. Quelles sont les activités professionnelles liées à l'exercice de ce métier ?

Après avoir monté l'échafaudage, le ou la façadier/ère protège soigneusement portes et fenêtres, puis projette à la lance l'enduit préparé sur les murs. Il ou elle répartit l'enduit et l'aplanit sur la façade vite et régulièrement, sans le moindre défaut. Il ou elle peut aussi fixer des plaques d'isolation thermique à l'extérieur, des accessoires décoratifs d'encadrement de fenêtres et de portes, poser du carrelage, ou restaurer de vieilles façades...

2. Quelles sont les conditions de travail ?

Il ou elle exerce généralement son activité à l'extérieur, sur des chantiers de constructions neuves ou de rénovation. Il ou elle travaille la plupart du temps en hauteur, sur des échafaudages, souvent en position agenouillée prolongée, et doit se protéger contre les poussières et la nocivité des produits. L'activité comporte des déplacements et le travail nécessite parfois des horaires adaptés aux contraintes techniques et météorologiques. Il ou elle travaille donc par temps sec. Lors des intempéries, il ou elle peut intervenir à l'intérieur pour effectuer des travaux de peinture.

3. Avec qui est-on amené à travailler ?

Le ou la façadier/ère intervient, le plus souvent, au sein d'une équipe. Il ou elle peut travailler dans une petite équipe de trois ouvrier(ère)s. Le ou la premier(ère) fait le mélange eau/enduit. Le ou la façadier/ère projette ensuite le produit obtenu avec une lance. Puis son ou sa chef d'équipe répartit l'enduit sur la façade avec une règle.

4. Quelles sont les qualités requises ?

Minutieux(euse) dans son travail, le ou la façadier/ère sait aussi harmoniser les couleurs, utiliser différents matériaux, décorer des façades. Il ou elle doit posséder une bonne résistance physique et ne pas avoir le vertige. Tributaire de la météo, il ou elle doit souvent adapter ses horaires au temps qu'il fait.

5. Comment peut-on évoluer dans ce métier ?

Un(e) façadier/ère peut être employé(e) dans une PME (petites et moyennes entreprises) de peinture et ravalement, dans une agence d'intérim ou dans une entreprise spécialisée dans les enduits. Il ou elle peut devenir chef d'équipe, ou chef de chantier en reprenant une formation.

6. Est-il facile de trouver un emploi ? Argumentez votre réponse.

On compte en France environ 15 000 façadiers/ères employé(e)s dans les PME de peinture et ravalement, dans des agences d'intérim ou dans des entreprises spécialisées dans les enduits. Au nombre de 2 000, ces dernières vont de l'entreprise artisanale à la PME de 25 salariés. Partout, on manque de bras.

7. Quelles formations peut-on suivre ?

Le ou la façadier/ère est un(e) ouvrier(ère) du bâtiment titulaire d'un CAP.

- CAP maçon, CAP plâtrier-plaquiste, CAP peintre-applicateur de revêtements éventuellement
- Bac pro aménagement et finition du bâtiment, par exemple
- BTS enveloppe du bâtiment : façades, étanchéité, par exemple

2 Intitulé du métier : conducteur/trice de travaux

Synonymes : directeur/trice de travaux, ingénieur/e de chantier, ingénieur/e travaux, ingénieur/e travaux génie civil, pilote de chantier

1. Quelles sont les activités professionnelles liées à l'exercice de ce métier ?

Responsable d'un ou plusieurs chantiers, le ou la conducteur/trice de travaux suit les travaux de A à Z. Il ou elle organise le futur chantier à partir des plans de l'architecte et des résultats des études techniques et de prix. Il ou elle recrute en conséquence. Il ou elle choisit les matériaux, passe les commandes de matériel, donne des instructions aux sous-traitant(e)s. Secondé(e) par le ou la chef de chantier, il ou elle compose et dirige les équipes, contrôle l'avancement des travaux, rédige les rapports de chantier. Il ou elle veille au respect des délais et du budget initialement prévus, tout en se montrant intransigeant(e) sur la sécurité du personnel.

2. Quelles sont les conditions de travail ?

Le ou la conducteur/trice de travaux est amené(e) à se déplacer fréquemment. Sans compter ses heures, puisqu'il ou elle s'adapte au planning de ses interlocuteur(trice)s. Les entreprises françaises exportent bien leur savoir-faire en matière de construction de bâtiments et de travaux publics. Résultat : le tiers des conducteurs/trices de travaux exercent leur métier à l'étranger.

3. Avec qui est-on amené à travailler ?

Le ou la conducteur/trice de travaux travaille avec tou(te)s les professionnel(le)s du chantier : architectes, ingénieurs/es, techniciens/nes, chefs de chantier, ouvrier(ère)s, fournisseurs, client(e)s...

4. Quelles sont les qualités requises ?

On attend de lui ou d'elle qu'il ou elle assume des responsabilités importantes.

Il ou elle est capable d'anticiper les problèmes et de réagir rapidement face à un imprévu. À lui ou à elle de prendre les bonnes décisions pour qu'aucun retard ne s'ensuive.

Il ou elle doit toujours se mettre à l'écoute des autres, expliquer ses choix et tout mettre en œuvre pour préserver une bonne ambiance de travail.

Autorité, diplomatie, charisme et résistance au stress seront ses meilleurs alliés. Des qualités qui s'acquièrent souvent avec l'expérience.

5. Comment peut-on évoluer dans ce métier ?

La rapidité des carrières dépend tout de même de la formation initiale. Les titulaires d'un BTS du secteur du BTP ou d'un DUT en génie civil gagneront du temps. Après avoir fait leurs premières armes comme aides-conducteurs/trices, ils ou elles accéderont, assez vite, au poste de conducteur/trice de travaux. Avec quelques années d'expérience, ils ou elles pourront encore évoluer vers des fonctions de directeur/trice de travaux ou d'ingénieur/e commercial/e.

6. Est-il facile de trouver un emploi ? Argumentez votre réponse.

25 550... c'est le nombre de salariés du BTP qui devraient partir à la retraite chaque année au cours de cette décennie. C'est le cas pour 23% des conducteurs/trices de travaux. De plus, les entreprises confient rapidement d'importantes responsabilités aux jeunes diplômé(e)s.

7. Quelles formations peut-on suivre ?

Un bac + 2 pour lancer sa carrière :

- BTS bâtiment, BTS études et économie de la construction, BTS travaux publics, par exemple

- DUT génie civil, par exemple

- Licence professionnelle bâtiment et construction spécialité conduite et gestion de projets BTP, par exemple

3 Intitulé du métier : ingénieur/e du BTP

1. Quelles sont les activités professionnelles liées à l'exercice de ce métier ?

L'ingénieur/e du BTP met en œuvre les plans de l'architecte pour construire une route ou pour faire sortir de terre un lotissement, par exemple. Il ou elle peut assumer trois fonctions différentes, qui contribuent à l'exercice de métiers différents.

Dans une fonction commerciale, il ou elle est l'ingénieur/e études de prix qui évalue le prix de revient d'un projet de construction, propose plusieurs variantes techniques, établit des devis, suit le déroulement des travaux de A à Z. Ou alors, il ou elle peut être l'ingénieur/e d'affaires, chargé(e) de décrocher de nouveaux contrats.

Dans une fonction études et méthodes, il y a l'ingénieur/e études techniques, qui conçoit une installation et suit sa réalisation, par exemple dans le génie énergétique. L'ingénieur/e méthodes, quant à lui ou elle, élabore le plan d'installation d'un chantier en matériel et en professionnel(le)s, détermine les plannings, prévient les risques d'accident.

Dans une fonction travaux, l'ingénieur/e travaux, appelé(e) aussi directeur/trice de travaux, est secondé(e) par un(e) conducteur/trice de travaux et des chefs de chantier. Il ou elle supervise le déroulement des travaux, coordonne l'intervention des différentes entreprises, prévoit les matériaux et les équipements nécessaires. Ou encore, l'ingénieur/e matériel, qui est responsable d'un parc de machines (investissements, location, maintenance...).

2. Quelles sont les conditions de travail ?

L'ingénieur/e du BTP se déplace fréquemment pour suivre la progression d'un chantier, en France ou à l'étranger, et se rend aussi chez des intervenant(e)s extérieur(e)s. Ses horaires sont adaptables. Dans une grande entreprise, une PME (petites et moyennes entreprises) ou un bureau d'études indépendant, l'ingénieur/e du BTP est un(e) salarié(e) du secteur privé. Il ou elle est fonctionnaire quand il ou elle est recruté(e) par un département, par exemple, après avoir été reçu(e) à un concours.

3. Avec qui est-on amené à travailler ?

Quelle que soit sa fonction, l'ingénieur/e du BTP travaille en équipe. Avec ses collègues des différents services, mais aussi avec des intervenant(e)s extérieur(e)s : architectes, client(e)s (particuliers, communes, État...), sous-traitant(e)s, fournisseurs, professionnel(le)s des bureaux de contrôle...

4. Quelles sont les qualités requises ?

À tous les postes, l'ingénieur/e du BTP doit posséder d'excellentes qualités relationnelles. Il ou elle anime une équipe et collabore avec différent(e)s intervenant(e)s. Il ou elle sait écouter le ou la client(e) afin de comprendre ses souhaits et de le ou la conseiller le cas échéant à bon escient. Il ou elle assume de grandes responsabilités. Par exemple, l'ingénieur/e travaux assure le respect du planning et de l'enveloppe financière dévolue au projet. Rigueur, organisation et disponibilité constituent des qualités indispensables.

5. Comment peut-on évoluer dans ce métier ?

La mobilité géographique conditionne l'évolution de la carrière. De plus, l'industrie du BTP, qui réalise 40 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, envoie des ingénieurs/es aux quatre coins de la planète. Quand ils ou elles rentrent en France, les expatriés(es) sont toujours très appréciés(es). Après avoir fait ses armes comme salarié(e), on peut créer aussi sa propre entreprise.

6. Est-il facile de trouver un emploi ? Argumentez votre réponse.

Le secteur du BTP connaît une pénurie de personnel d'encadrement. Il recherche des ingénieurs/es qui interviennent en amont, comme les ingénieurs/es commerciaux/ales ou les ingénieurs/es d'études techniques. La part des femmes cadres progresse lentement mais régulièrement. Mais, elles sont beaucoup moins nombreuses dans les postes d'encadrement de chantier.

7. Quelles formations peut-on suivre ?

L'ingénieur/e a obtenu son diplôme dans une école d'ingénieurs (5 années d'études après l'obtention du bac) ou un master à l'Université (5 années d'études après l'obtention du bac).